

**Autorisation parentale pour une participation au jeu concours  
« Dessine ta machine imaginaire ».**

**Autorisation des titulaires de l'autorité parentale pour la participation (obligatoire) :**

Nous, soussignés : \_\_\_\_\_ demeurant à  
\_\_\_\_\_ exerçant l'autorité parentale sur notre fils /  
fille mineur(e) : \_\_\_\_\_

Déclarons avoir pris connaissance et acceptons les dispositions du règlement du jeu-concours « Dessine ta machine imaginaire » (ci-après « le Jeu-concours ») organisé par Toulouse Métropole.

**Et autorisons :**

- Notre enfant à participer audit Jeu-concours ;
- Toulouse Métropole à collecter le dessin de notre enfant réalisée dans le cadre du Jeu-concours pour sélectionner les finalistes et le gagnant du Jeu-concours.

La présente autorisation est donnée à titre gracieux.

Les coordonnées des titulaires de l'autorité parentale pour la participation, en tant que donnée à caractère personnel, font l'objet d'un traitement par la Direction Culture en qualité de responsables de traitement dans candidatures. Le dessin et les données transmises par la présente (nom, prénom et adresse du tuteur légal, commune de résidence et prénom, âge de l'enfant) sont utilisées et traitées uniquement dans le cadre de l'exécution de la présente autorisation, aux fins de gestion de la participation au Jeu-Concours, pour les finalités exprimées ci-avant.

**Ces informations seront supprimées :**

- Concernant les informations des candidats non présélectionnés : 1 mois suivant l'annonce des résultats des présélections (soit le 16 octobre 2024) ;
- Concernant les informations des candidats présélectionnés ayant refusé la diffusion de leur dessin sur les réseaux sociaux : 1 mois suivant la fin du concours (soit le 30 octobre 2024) ;
- Concernant les informations des candidats présélectionnés ayant accepté la diffusion du dessin sur un support de communication installé sur l'espace public : 3 mois suivant l'annonce des finalistes du concours (soit le 16 décembre 2024).

Vous disposez ainsi, suivant les conditions et limites définies par la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et par le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, du droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel. Vous pouvez exercer vos droits en contactant l'adresse suivante :

- Mission Développement Territoire Nord, 40 Boulevard André Netwiller, 31200 Toulouse.  
ou à l'adresse électronique suivante : [missiondeveloppement.territoirenord@toulouse-metropole.fr](mailto:missiondeveloppement.territoirenord@toulouse-metropole.fr)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du titulaire de l'autorité parentale.